

**ATTESTATION SUR L'HONNEUR LIEE AU COVID
(rappel des règles nationales au dos du document)**

CAS POSITIF

A fournir dès le retour au collège

Je soussigné(e) :

Représentant légal Prénom et Nom :	
Prénom, Nom et classe de l'élève	
L'élève a :	<input type="checkbox"/> Moins de 12 ans <input type="checkbox"/> Plus de 12 ans
Atteste sur l'honneur (cocher la case correspondant à la bonne situation)	
<input type="checkbox"/> Que l'élève a une vaccination complète	<input type="checkbox"/> Que l'élève n'a pas une vaccination complète
<input type="checkbox"/> le résultat du test antigénique ou PCR réalisé le _____ (au 5^{ème} jour) est négatif et il ne présente pas de symptômes depuis 48h	<input type="checkbox"/> le résultat du test antigénique ou PCR réalisé le _____ (au 7^{ème} jour) est négatif et il ne présente pas de symptômes depuis 48h
<input type="checkbox"/> l'isolement a bien duré 7 jours	<input type="checkbox"/> l'isolement a bien duré 10 jours

Fait pour servir et valoir ce que de droit

Fait à, le

Signature

Voir le rappel des règles d'isolement au dos

COVID-19

PERSONNELS ET ÉLÈVES : LES NOUVELLES RÈGLES D'ISOLEMENT À PARTIR DU 3 JANVIER 2022

PROFESSEUR, PERSONNEL ET ÉLÈVE DE PLUS DE 12 ANS

AVEC UNE VACCINATION COMPLÈTE

SANS VACCINATION OU AVEC UNE VACCINATION INCOMPLÈTE

POSITIF

- **Isolement de 5 jours** si le test antigénique ou PCR réalisé le 5^e jour est négatif et en l'absence de symptômes depuis 48 heures
- **Isolement de 7 jours** dans le cas contraire

- **Isolement de 7 jours** si le test antigénique ou PCR réalisé le 7^e jour est négatif et en l'absence de symptômes depuis 48 heures
- **Isolement de 10 jours** dans le cas contraire

CAS CONTACT

- Pas d'isolement
- Test antigénique ou PCR immédiat
- Autotest à J+2, J+4*

- **Isolement de 7 jours**
- Test antigénique ou PCR à l'issue de l'isolement

ÉLÈVE DE MOINS DE 12 ANS

QUEL QUE SOIT SON STATUT VACCINAL

POSITIF

- **Isolement de 5 jours** si le test antigénique ou PCR réalisé le 5^e jour est négatif et en l'absence de symptômes depuis 48 heures
- **Isolement de 7 jours** dans le cas contraire

CAS CONTACT

- L'élève pourra rester en classe :
- **Si le test PCR ou antigénique fait à J+0 est bien négatif**
 - **Et si les auto-tests réalisés à J+2 et J+4 sont négatifs (attestation sur l'honneur des parents)**

*J = jour où vous apprenez que vous êtes cas contact



[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)

0 800 130 000
(appel gratuit)